



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Expulsions à répétition de demandeurs d'asile de leurs lieux de survie

Question écrite n° 44206

Texte de la question

M. Sébastien Nadot alerte M. le ministre de l'intérieur sur le fait que depuis le début du mois de février 2022 des dizaines de personnes exilées, en provenance d'Afghanistan et du Soudan principalement, survivent dans les rues du nord de Paris et de Seine-Saint-Denis, sous des ponts, à même le sol, en plein hiver. Ces personnes, réfugiées statutaires ou arrivées récemment sur le territoire, après un parcours d'exil de plusieurs milliers de kilomètres, au péril de leur vie, sont contraintes, dans le pays, de vivre dehors alors même qu'elles sont demandeuses d'asile. Ces situations, déjà dramatiques et difficiles à concevoir dans le confort de l'hémicycle, sont aggravées par la pression policière permanente que ces personnes subissent. En effet, matin et soir, lorsque ces personnes s'installent pour trouver un peu de repos, elles sont chassées de leur lieux de survie par les forces de police. Les mots sont les mêmes, les consignes sont les mêmes : « Il faut partir », « Vous ne pouvez pas rester là », « On y va », alors même que ces personnes n'ont rien et n'ont nulle part où aller. Il lui demande d'où viennent ces ordres d'expulsion et quel en est l'objectif.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44206

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 922

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)